



Descriptif des modalités de personnalisation d'accès à la formation

➤ Des conseils personnalisés :

Le conseil pédagogique :

C'est un entretien au cours duquel notre conseiller pédagogique apporte tous les conseils utiles pour permettre à nos clients de bâtir des parcours de formation adaptés.

L'entretien tourne autour de trois points essentiels pour un bon déroulement de(s) formation(s) :

- Projets de développement : évolutions technologiques, nouvelle organisation de travail...
- Problématiques : Constats sur les dysfonctionnements, problématique liées à une insuffisante maîtrise des compétences clés...
- Objectifs de progrès à atteindre par la formation : les résultats à atteindre dans la réalisation de l'activité à l'issue de la formation, les situations nouvelles à maîtriser suite à la formation, autonomie sur le poste de travail...

A l'issue de cet entretien, notre conseiller pédagogique, remplit une *fiche de recueil de besoins en formation*.

Des Conseils préalables à la signature de la convention de formation :

Les futurs stagiaires peuvent bénéficier auprès de nos conseillers pédagogiques, d'un accompagnement pour la construction d'un cursus personnalisé.

Pendant cette phase qui a lieu en amont de la signature de la convention de formation, les échanges entre nos conseillers pédagogiques et les demandeurs portent sur tous les sujets nécessaires aux intéressés pour valider la pertinence de leur projet de formation. Et faciliter leur entrée en formation.

Les sujets suivants font l'objet d'informations personnalisées (liste non exhaustive) :

- Sur les formations envisageables
- Sur les acquis envisageables au terme de la formation
- Sur la sanction de formation (Attestation de présence)
- Sur les conditions à respecter pour aboutir à la réussite de la formation.
- Sur les opportunités d'accéder à un parcours pédagogique personnalisé.
- Sur les possibilités de financement de la formation.

Au terme de cette phase d'exploration des besoins en formation, nous prétendons avoir éclairé les demandeurs sur la mise en place d'un plan de formation correspondant aux



CFP FORMATION

81 chemin de Lopy 84000 Avignon - Siret: 82533132500019 - contact@cfpformation.com - Tél : 04 84 51 06 18



projets professionnels des futurs stagiaires, dans une démarche de motivation tenant compte de la future valorisation des acquis et en définissant les critères et conditions à respecter pour optimiser les chances de réussite.

➤ **Construire un parcours en fonction des compétences :**

Notre approche préalable à la formation consiste en l'accompagnement de chaque stagiaire pour bâtir son personnalisé.

Nos formateurs fondent la démarche sur un ou plusieurs entretien(s) d'évaluation des moyens et conditions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs attendus. Ce préalable permet d'une part, de reconnaître l'identification des pré-acquis et d'autre part la définition des compétences à acquérir pour atteindre les objectifs de formation.

➤ **Prise en compte des attentes de l'employeur :**

Si la formation est destinée aux salariés, la stratégie de l'employeur est également prise en considération au terme d'un ou plusieurs entretien(s) spécifique(s), pour préciser le parcours pédagogique.

Le lien avec l'employeur est maintenu tout au long du parcours de formation.

Nous apportons également un soin particulier à l'assistance aux employeurs pour l'établissement des dossiers administratifs et au financement de la formation.

